

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 4

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

été réengagés que partiellement. Selon les chiffres suivants le degré d'occupation dans l'industrie américaine recula même pendant les années de prospérité 1927 et 1928 tandis que la capacité de rendement des ouvriers ne faisait qu'augmenter.

	Degré d'occupation	Capacité de rendement par ouvrier
		1923=100
1924	90,3	104
1925	91,4	115
1926	92,0	117
1927	88,7	120
1928	86,4	129
1929	89,8	133

Economie politique.

Les grandes banques suisses en 1935.

La situation des grandes banques suisses s'est encore aggravée au cours de 1935. Tandis qu'à certains moments il semblerait que le niveau le plus bas de la crise a été dépassé dans de nombreuses branches d'industrie, nous nous trouvons actuellement en pleine crise bancaire, assez grave même.

Depuis de longues années déjà les relations très étendues avec l'étranger sont devenues dangereuses pour nos banques. Les difficultés de paiement n'ont pas diminué d'intensité au cours des dernières années; parmi les pays qui pour maintenir la balance du trafic ont eu recours aux limitations de paiement, il convient désormais d'ajouter l'Italie.

L'année dernière, toutes les banques se sont efforcées de réduire le plus vite possible leurs créances à l'étranger, très souvent au prix de grands sacrifices. Les grandes banques sont toutefois encore en étroites relations avec les pays qui ont limité le service des paiements internationaux. Pour autant que l'on puisse en juger par les rapports annuels la plupart des banques ont amorti dans de fortes proportions ces postes. Quelques-unes, prévoyant de nouvelles pertes à l'étranger, ont constitué des réserves spéciales. Sur les 151 millions que l'Union de banques suisses possède à l'étranger, 67 millions sont placés dans les Etats qui ont limité leurs paiements, et sur cette somme 44 millions ne concernent que l'Allemagne. La Banque fédérale S.A. déclare avoir 108 millions à l'étranger, dont 95 millions en Allemagne et 3 millions dans d'autres pays où le service des paiements a été réduit. Dans ces mêmes pays, la Banque commerciale de Bâle possède 120 millions en chiffres ronds. Les chiffres concernant les autres banques n'ont pas été publiés. On estime que le Crédit suisse a encore près de 175 millions de francs déposés dans les pays dont le service des paiements est limité.

Or, les banques suisses n'ont pas seulement souffert des retraits de l'étranger et des difficultés de paiement, mais encore de la panique qui s'est emparée du public et l'a incité à retirer son argent. L'insécurité du franc, la peur de la dévaluation et la crainte de voir la liquidité des banques compromise, ont entraîné la thésaurisation des billets de banque, voire même une certaine

fuite des valeurs. Le mouvement rétrograde des monnaies étrangères s'est trouvé ainsi renforcé par le recul qui s'est produit à l'intérieur du pays. Le bilan des sept grandes banques a, il est vrai, également diminué par suite du ralentissement des affaires, mais la diminution des fonds confiés aux banques a été plus forte. Tandis que le recul du bilan était de 15 % celui des fonds étrangers diminua de près de 25 %. Le tableau suivant démontre le développement des principaux postes du bilan des grandes banques suisses:

	Capital- actions	Réserves	Fonds étrangers	Bilan	Bénéfice net	Dividendes en %
	en millions de francs					
1929	907	241	6330	8195	79	7,5
1930	909	248	6611	8577	74	7,2
1931	958	241	5517	7171	50	5,1
1932	922	243	4979	6429	45 *	4,6 *
1933	883	191	4570	5871	33 *	5,5 *
1934 **	773	194	4008	4998	28	3,5
1935 **	772	167	3053	4203	17	2,6

* Sans la banque d'Escompte et la Banque populaire.

** Sans la banque d'Escompte.

En ce qui concerne les fonds étrangers les créanciers des banques ont été particulièrement frappés par les retraits. Cependant les épargnes, carnets de dépôts, les obligations et les bons de caisses ont fondu à leur tour. En voici leur développement:

	Epargnes, dépôts et versements sur carnet			Obligations et bons de caisse		
	1931	1934	1935	1931	1934	1935
	en millions de francs					
Société de banque suisse	118	103	91	232	198	167
Crédit suisse	132	96	79	329	285	247
Banque populaire suisse	379	217	203	464	293	253
Union de banques suisses	106	76	51	167	125	103
Banque fédérale S. A.	68	53	38	124	85	68
Banque commerciale de Bâle	30	24	14	62	47	41
S. A. Leu & Co.	31	28	21	137	107	81
Total	864	597	497	1515	1140	960

Les banques ont été fortement frappées par ce courant. La Banque commerciale de Bâle et la banque la plus ancienne de la Suisse, la S. A. Leu & Co., se sont vues contraintes, en juin et en décembre, de demander au Conseil fédéral une prolongation des échéances, du fait que les retraits avaient pris des proportions démesurées au cours des derniers mois. Le recul des fonds étrangers n'est en fait pas grave, à une époque où la demande de crédits est en forte régression. Cependant, si ces retraits devaient durer et prendre de plus grandes proportions encore, la liquidité dont les banques ont besoin, serait sérieusement compromise. Les conséquences du point de vue psychologique jouent particulièrement un très grand rôle. Les banques sont devenues très prudentes dans l'octroi de crédits et si les retraits devaient se poursuivre, elles seraient dans l'obligation de retirer des crédits.

Les chiffres suivants permettront de se rendre compte de la situation des diverses banques à fin 1935:

	Capital- actions	Réserves	Fonds étrangers	Bilan	Bénéfice net	Dividendes
	en millions		de francs		en 1000 fr.	en 0/0
Société de banque suisse	160	32	795	1044	7,116	4,5
Crédit suisse	150	55	759	1010	7,569	5
Banque populaire suisse .	192	4	596	837	4,960	2,128
Union de banques suisses	80	32	330	469	2,776	2
Banque fédérale S. A. . .	75	30	202	326	3,477	—
Banque commerc. de Bâle	75	8	197	287	— 9,834	—
S. A. Leu & Co.	40	6	174	230	893	—
	772	167	3053	4203	16,957	2,6

Le résultat de l'exercice de la Banque commerciale de Bâle et de la Société anonyme Leu & Co. a été particulièrement défavorable. Une certaine accalmie s'est produite à la Banque populaire.

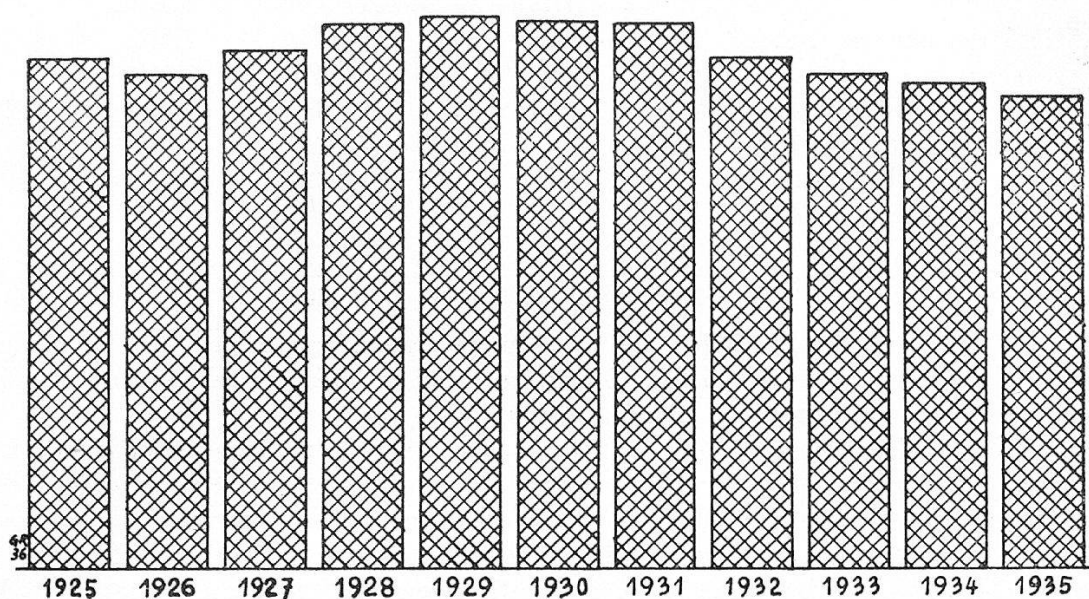
La branche bancaire suisse se trouve à la veille de grandes transformations. Du fait que les relations avec l'étranger ont diminué dans de très fortes proportions, notre appareil bancaire s'avère beaucoup trop grand. Le champ d'activité est trop réduit pour offrir suffisamment de possibilités de gain à toutes les grandes banques. Il est question partout de transformations, de mesures d'assainissement, de réductions de capitaux. L'Union de banques suisses, la Société anonyme Leu & Co., la Banque commerciale de Bâle et la Banque fédérale S. A. seront prochainement dans l'obligation d'avoir recours à des mesures d'assainissement et à une réduction des capitaux. L'avenir nous prouvera si ce relèvement de notre appareil bancaire sera suffisant.

Les chiffres d'affaires dans le commerce de détail depuis 1925.

Depuis 1933 l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail procède chaque mois à une enquête sur le chiffre d'affaires dans le commerce de détail. Un certain nombre de magasins spéciaux, de coopératives et de grands magasins sont tenus de fournir régulièrement des renseignements sur leur chiffre d'affaires. Ces chiffres s'avèrent très intéressants pour juger de la situation économique; on a essayé dernièrement lors d'une enquête spéciale de les obtenir pour la période rétrospective allant jusqu'en 1925. On n'a pu obtenir ainsi que ceux d'un certain nombre d'entreprises. Il est permis de supposer néanmoins qu'ils reflètent assez exactement le total de ces chiffres. Dans le tableau qui suit, nous avons fixé à 100 l'année de haute conjoncture 1929 pour mieux faire ressortir les mouvements qui précédèrent et qui suivirent.

	Alimentation, boissons	Habillement, textile	Combustible	Bois, pierre, verrerie	Articles en métal, appareils, instruments	Total
1925	93,9	94,0	83,4	87,4	91,4	92,2
1926	92,1	89,3	75,5	86,0	89,7	89,8
1927	93,9	94,9	79,9	94,6	93,4	93,7
1928	97,9	101,1	82,4	95,8	99,4	98,4
1929	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1930	99,3	100,1	92,8	96,5	97,6	99,3
1931	100,5	97,9	98,2	90,9	89,7	98,4
1932	96,6	88,2	95,0	85,6	85,3	92,2
1933	95,1	85,8	86,6	82,3	79,9	89,7
1934	93,7	83,0	81,6	80,2	76,2	87,3
1935	93,1	80,5	83,1	72,5	70,4	85,3

Montant du chiffre d'affaire dans le commerce de détail 1925—1935.



Les divers groupes de marchandises sont très différents les uns des autres. L'indice total est tombé de 15% en chiffre rond depuis 1929. Le chiffre d'affaires des denrées alimentaires et des boissons n'a reculé que de 7%. Par contre pour tous les autres articles l'indice a très fortement diminué. Comparativement à 1929 le recul a été en partie de plus d'un quart. Il est particulièrement prononcé dans la métallurgie, la branche des appareils et instruments, soit de 30%. Dans ces groupes figurent il est vrai des moyens de production qui à la suite des fluctuations sont naturellement davantage influencés que les produits de consommation proprement dits. Des différences analogues sont constatées dans les chiffres de 1925—1929. L'évolution pour les deux groupes — alimentation, boissons et habillement, textiles ont été très au-dessous de la moyenne. Le chiffre d'affaires n'augmenta que de 6% tandis que les chiffres des autres groupes reflètent nettement l'évolution.

En ce qui concerne les denrées alimentaires et les boissons il s'agit de produits fixes, c'est-à-dire dont la consommation ne varie pas beaucoup. Il est certain que durant les années de prospérité, on boit et on mange un peu mieux, les possibilités d'extension sont très limitées. La part du revenu dépensée pour l'alimentation diminue généralement durant les années d'évolution, et vice versa en temps de crise. La consommation des denrées alimentaires ne peut naturellement pas tomber au-dessous d'une certaine limite. C'est sur toutes les autres dépenses que l'on économise le plus.

Il ne faut cependant pas se baser sur les chiffres ci-dessus qui caractérisent le développement du chiffre d'affaires pour se faire une idée de la *quantité*, car personne n'ignore que les prix se sont modifiés dans le même sens. Jusqu'en 1929 ils ont augmenté pour diminuer très fortement par la suite. L'indice du coût de la vie nous fournit les renseignements sur les prix de détail. Cet indice étant constitué tout différemment que celui du chiffre d'affaires du commerce de détail, on ne peut pas s'en servir pour estimer les quantités vendues. Cependant le fait que le coût de la vie est tombé de 20% depuis 1929 tandis que l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a reculé de 15% laisse supposer que les quantités n'ont que très peu diminué ou même pas du tout.

Pour deux groupes seulement, soit celui de l'alimentation et des boissons et celui de l'habillement et du textile, on a pu établir l'indice des quantités en opposant le prix de détail et le chiffre d'affaires. Il est certain que ce moyen de procéder ne donne qu'un aperçu incomplet du développement, du fait qu'il existe de grandes différences dans la manière de fournir les données des deux groupes d'indices. En outre, il n'y a pas moyen de tenir compte des modifications de qualités qui jouent certainement un très grand rôle dans l'alimentation et les boissons.

Le chiffre se rapportant aux quantités vendues confirme le fait que la consommation des marchandises de ces deux groupes varie très peu.

	Alimentation, boissons			Habillement, textile		
	Chiffre d'affaires	Prix	Quantités	Chiffre d'affaires	Prix	Quantités
			1929 = 100			
1925	94	108	86	94	108	87
1926	92	103	90	89	103	87
1927	94	101	93	95	97	98
1928	98	101	97	101	99	102
1929	100	100	100	100	100	100
1930	99	97	102	100	96	104
1931	100	90	111	98	87	113
1932	97	80	120	88	78	115
1933	95	75	127	86	70	122
1934	94	74	127	83	69	120
1935	93	73	127	80	68	118

Les prix ayant été fortement réduits depuis 1929 et les revenus n'ayant diminué tout d'abord que partiellement, la proportion des quantités vendues a sensiblement augmenté malgré la crise économique qui en était à ses débuts. C'est à partir de 1933 seulement que la diminution du revenu populaire s'est manifestée. Depuis, l'indice des quantités de denrées alimentaires et boissons est resté stationnaire, tandis que celui de l'habillement et des produits textiles descend. Au cours des deux dernières années la situation économique s'est sensiblement aggravée.

Depuis quelques mois divers prix augmentent, cela précisément au moment où le revenu des masses recule encore. Il est donc probable que le mouvement rétrograde des quantités dans le commerce de détail s'accroîtra encore. Bien qu'on ne puisse nier cette tendance à la baisse, les chiffres indiqués ne démontrent cependant pas que la crise économique n'a pas encore causé des ravages quant à la consommation des denrées de première nécessité, d'autant plus qu'en 1935 la quantité des produits de la branche de l'habillement était encore de 18% et celle des denrées alimentaires de 27% supérieures à ce qu'elles étaient en 1929. Ces deux groupes renferment il est vrai les chiffres des articles de consommation qui varient le moins. En outre les réductions de prix ont été particulièrement marquées dans ces groupes. Si l'on pouvait établir les quantités également pour les autres groupes de marchandises, il est fort probable que le tableau général serait beaucoup moins favorable.